

Rapport de l'**Assemblée générale annuelle** des actionnaires
qui s'est tenue le mercredi **29 avril 2015**
à l'avenue du Port 2 à 1080 Bruxelles

PROCÈS-VERBAL

L'Assemblée débute à 11 heures sous la présidence de Monsieur Johan Thijs, administrateur délégué et président du Comité de direction.

Avec l'accord de l'Assemblée, le président nomme Monsieur Johan Tyteca, secrétaire du Conseil d'administration, comme secrétaire/scrutateur de l'Assemblée générale annuelle.

Le Président et le Secrétaire forment ensemble le Bureau de l'Assemblée. Comme il n'y a que deux actionnaires, l'élection de deux scrutateurs n'est pas nécessaire.

Ont été déposés au bureau :

1. les preuves de la publication des convocations des détenteurs d'obligations, avec les points à l'ordre du jour renfermant les propositions de décision :

- au Moniteur Belge, dans de Standaard et Le Soir du 2 avril 2015,
- sur le site de la Bourse de Luxembourg et d'Euronext Amsterdam,

2. le texte de la convocation du 2 avril 2015 adressée aux actionnaires, aux administrateurs et au commissaire.

Les actionnaires et le commissaire ont été convoqués par simple lettre le 2 avril 2015, conformément à l'article 533 du Code des Sociétés.

Les administrateurs ont été convoqués le 2 avril 2015 par un moyen de communication électronique que la société utilise, avec l'accord du Conseil d'administration, pour l'envoi de documents aux administrateurs.

L'ordre du jour et les documents à présenter à l'Assemblée figuraient dans les convocations susmentionnées.

Le président constate que selon la liste des présences, les deux actionnaires de KBC Bank sont représentés, pour un total de 915 228 482 actions, soit la totalité des actions émises de la société.

Le président indique également qu'en vertu de l'AR du 27 novembre 1973 portant réglementation des informations économiques et financières à fournir aux conseils d'entreprises, la direction a fourni le 20 avril 2015 les informations annuelles requises au Conseil d'entreprise.

L'Assemblée a été convoquée pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
5. Proposition d'approbation de la proposition d'affectation du résultat de KBC Bank SA relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, à savoir 1 574 192 989,04 EUR en tant que dividende brut, soit un dividende brut de 1,72 EUR par action, et 19 119 342,82 EUR en tant que participation des salariés.
6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2014.
7. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2014.
8. Nominations statutaires
 - a. Proposition de nommer Monsieur Franky Depickere comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019.

- b. Proposition de nommer Monsieur Luc Gijssens comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019.
- c. Proposition de nommer Monsieur Thomas Leysen comme administrateur pour une période de quatre ans, c.-à-d. jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019.
- d. Proposition de nommer Monsieur Piet Vanthemsche comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019.

9. Tour de table

Le président passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour.

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

Sur l'ordre du Conseil d'administration, le président fait un compte rendu des activités de l'exercice 2014, telles que résumées dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration sur les comptes annuels consolidés et non consolidés.

L'Assemblée générale prend connaissance de ce rapport annuel.

2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

L'Assemblée générale prend connaissance des rapports de contrôle du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

L'Assemblée générale prend connaissance des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice 2014, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration.

4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix les comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2014 sous la forme présentée par le Conseil d'administration.

5. Proposition d'approbation de la proposition d'affectation du résultat de KBC Bank SA relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, à savoir 1 574 192 989,04 EUR en tant que dividende brut, soit un dividende brut de 1,72 EUR par action, et 19 119 342,82 EUR en tant que participation des salariés.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la proposition d'affectation du résultat, telle que reprise dans les comptes annuels non consolidés.

6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2014.

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs à l'unanimité des voix.

7. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2014.

Par un vote séparé, l'Assemblée générale donne décharge au commissaire à l'unanimité des voix.

8. Nominations statutaires

Par un vote séparé, l'Assemblée générale décide à l'unanimité des voix de renommer Monsieur Franky Depickere comme administrateur pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2019.

Par un vote séparé, l'Assemblée générale décide à l'unanimité des voix de renommer Monsieur Luc Gijssens comme administrateur pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2019.

Par un vote séparé, l'Assemblée générale décide à l'unanimité des voix de renommer Monsieur Thomas Leysen comme administrateur pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2019.

Par un vote séparé, l'Assemblée générale décide à l'unanimité des voix de renommer Monsieur Piet Vanthemsche comme administrateur pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2019.

9. Tour de table

Aucune nouvelle remarque n'a été formulée.

Il en est dressé le procès-verbal.

Après lecture et acceptation du présent procès-verbal, ont signé les membres du bureau et les actionnaires.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'Assemblée générale est clôturée à 11h30.

Le Secrétaire

Le Président

KBC Assurances SA KBC Groupe SA